



ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



essor
CARRIÈRE
Valoriser les potentiels



***Vous souhaitez faire reconnaître votre expérience et vos compétences ?
Vous souhaitez faire évoluer votre carrière ou celle de l'un.e de vos collaborateurs.trices ?***

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience peut vous aider à obtenir un diplôme correspondant à vos acquis de l'expérience.

Qu'est-ce que l'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience ?

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience est un dispositif qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle.

Objectifs de cet accompagnement

Cet accompagnement vous permet de déterminer le diplôme qui correspond à l'évolution que vous souhaitez donner à votre carrière, et qui se rapproche le plus des expériences professionnelles que vous avez vécues. Il vous permet également de vous accompagner dans la rédaction des 2 livrets (dossier de recevabilité et dossier de validation).

Grâce à des entretiens et différents outils, nos conseiller.e.s vous aideront à décrire et argumenter les expériences, activités, compétences et aptitudes réalisées et acquises tout au long de votre vie professionnelle et/ou personnelle, et corrélées au référentiel du diplôme choisi. Ils.elles vous aideront également à préparer l'entretien de validation avec le jury. Être accompagné pour obtenir un diplôme par la V.A.E est l'occasion de faire reconnaître son expérience et ses compétences et d'atteindre l'objectif professionnel que vous vous êtes fixé.



Public visé et pré-requis

L'accompagnement à la VAE est destiné à toutes personnes souhaitant faire reconnaître leurs expériences et leurs compétences, et être aidées dans l'obtention d'un diplôme par ce dispositif.

Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour rédiger les documents.

Le dossier de recevabilité (Livret 1) doit être accepté pour poursuivre l'accompagnement.

Personnes en situation de handicap

La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la formation dispensée.

Nos locaux sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite et notre équipe de conseillers s'adapte en fonction des besoins de chacun.

Pour toutes questions, notre référent handicap est joignable au **02 98 63 72 45**.



LES ÉTAPES D'UNE DÉMARCHE DE VAE

1 Définition du projet

Faisabilité du projet.
Choix de diplôme au regard des référentiels et des compétences acquises.

2 Demande de recevabilité

Accompagnement à l'étude de faisabilité du projet en lien avec le certificateur.
Remplir le CERFA correspondant ou sur France VAE (livret 1).
Réception de l'avis favorable ou défavorable sous 2 mois.

3 Dossier de validation

Rédaction du dossier de validation (Livret 2) correspondant au diplôme visé.
Envoi du dossier à l'organisme certificateur 2 mois avant la date du jury.

4 Entretien avec le jury

Une convocation est envoyée au candidat par l'organisme certificateur pour un entretien obligatoire.

5 Décision du jury

Validation de toutes les unités = Obtention de diplôme

Validation d'une ou plusieurs unités = Obtention partielle de diplôme



COMMENT SE DÉROULE L'ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DE ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE ?



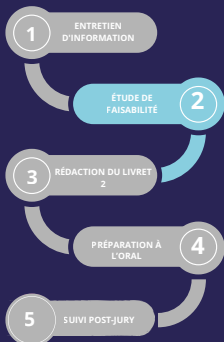


ENTRETIEN D'INFORMATION

Il s'agit ici de comprendre vos besoins, de confirmer l'adéquation entre vos besoins et la prestation, et de vous présenter le déroulé pédagogique.

Il sera également question des modalités de financement, d'inscription et de demande d'éligibilité. Ce premier entretien est gratuit et sans engagement.





ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Cette étape vise à vérifier que votre parcours, vos compétences et vos expériences correspondent bien aux exigences de la certification visée. Elle permet également de constituer le dossier de recevabilité (Livret 1) et de le transmettre à l'organisme certificateur compétent.

Déclinaison en 3 points :

- **Prise en main du référentiel**

Analyse détaillée du référentiel de compétences afin d'identifier les attendus du diplôme et de les mettre en regard avec votre parcours professionnel.

- **Test de positionnement**

Évaluation de langue, test de niveau dans le domaine informatique

- **Rappel des exigences de la VAE**

Présentation des critères de recevabilité, des pièces à fournir et des obligations liées à la démarche, afin de sécuriser la constitution et le dépôt du dossier auprès de l'organisme certificateur.





RÉDACTION DU LIVRET 2

Une fois le dossier de recevabilité accepté, il s'agit d'analyser le référentiel de diplôme choisi. Ensuite, déterminer les activités réalisées dans vos différentes expériences qui sont en adéquation avec celles décrites dans le référentiel.

Il s'agit ensuite de les mettre en exergue et justifier en quoi elle sont conformes aux attendus.

Apports méthodologiques :

1- Méthode de rédaction du Livret 2 : structuration, choix des exemples, mise en valeur des compétences.

2- Accompagnement personnalisé :
->18 heures (entretien individuel & relecture approfondie du livret)





PRÉPARATION À L'ORAL

Une fois votre dossier de validation transmis à l'organisme certificateur, vous serez convoqué·e à un entretien avec le jury. La dernière phase de l'accompagnement est donc entièrement dédiée à la préparation de cet oral décisif.

L'objectif : vous permettre d'aborder le jury avec confiance, clarté et maîtrise de votre parcours.

Contenu de la préparation :

- Plusieurs scénarios de jurys blancs pour vous entraîner dans des conditions proches du réel
- Analyse de la grille d'évaluation afin de comprendre précisément les critères du jury
- Entraînement aux questions types et aux questions déstabilisantes
- Conseils méthodologiques pour structurer vos réponses et valoriser vos expériences





SUIVI POST-JURY

À l'issue de votre passage devant le jury, une décision officielle vous est communiquée. Cette dernière étape de l'accompagnement est consacrée à l'analyse de cette décision et à la définition d'une stratégie personnalisée pour la suite.

Contenu du suivi :

- Analyse détaillée de la décision du jury : points forts, axes d'amélioration, compréhension des attendus non validés
- Définition d'un plan d'action en fonction des résultats : validation totale, partielle ou refus
- Construction d'une stratégie cohérente avec votre projet professionnel : poursuite de la VAE, compléments d'expérience, formations, repositionnement
- Accompagnement dans les démarches post-jury si nécessaire (nouveau dépôt, compléments, calendrier)



Moyens pédagogiques & techniques

Outils

Digiforma, Padlets, Central Tests, Guide informations phase de recevabilité

Suivi individuel

Entretiens individuels avec un.e conseiller.e expérimenté.e
(psychologue, formateur,ect..)

Apports de connaissances

Analyse et compréhension du référentiel & méthodes d'argumentation et de valorisation

Ateliers collectifs

Gestion du temps, du stress, des conflits, mieux de connaître et s'affirmer, communiquer efficacement

1 ATELIER OFFERT

Entraînement

Simulation d'entretien avec le jury, correction des éléments de communication et de posture.



Durée

Accompagnement de 24 heures étalées en moyenne sur 6 mois.

Entrée en formation à définir (dates permanentes)

Tarif et financement

2400 € (accompagnement à la rédaction du Livret 2 et préparation à l'oral)

Accompagnement au choix du diplôme et à la rédaction du Livret 1. Le tarif n'inclut pas les frais de certification mais peut inclure les frais de jury s'il sont éligibles aux critères de financement (CPF notamment).

- Auto-financement : possibilité de régler en 3 fois sans frais
- Plan de développement des compétences de l'entreprise ou OPCO de l'entreprise
- Compte personnel de formation
- France Travail
- ANFH
- AGEFICE, FIFPL et autres fonds de financements pour travailleurs indépendants.
- AGEFIPH
- Autres sources de financement à étudier selon votre situation

ESSOR CARRIÈRE, ADHÉRENT DE LA FFPABC



Qui sont nos bénéficiaires d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience ?



67% de femmes



33% d'hommes

Taux de réussite de nos
bénéficiaires accompagné.e.s

97%

*Chiffres 2025



Construire ensemble votre
réussite !



ESSOR CARRIERE

un cabinet au plus proche de Vous

ESSOR CARRIÈRE est une entreprise locale, implantée dans le Finistère, les Côtes-d'Armor, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine.

Dans un souci de proximité et de personnalisation de notre accompagnement en évolution professionnelle, nos agences sont réparties sur le territoire breton. L'entreprise est ainsi présente aujourd'hui dans 20 communes du territoire pour la réalisation de l'ensemble de nos prestations en évolution professionnelle et évolution de carrière.

DEPUIS 2016, ESSOR CARRIÈRE A ACCOMPAGNÉ PLUS DE 2000 ACTIFS.

En 2023, ce sont plus de 330 personnes ou entreprises qui ont été accompagnées en Bretagne : chefs d'entreprises, salariés, exploitants agricoles, professions libérales, salariés, demandeurs d'emplois, lycéens, collégiens et étudiants.



EN 2023, ESSOR CARRIERE DEVIENT MEMBRE DE PRODUIT EN BRETAGNE

Afin d'affirmer notre ancrage local, notre développement sur le territoire breton, notre attachement à celui-ci et notre engagement RSE, nous avons intégré le réseau Produit en Bretagne.



Une équipe de conseiller.e.s à Votre service

Essor Carrière est un cabinet de conseil en évolution professionnelle, mais c'est aussi et surtout une équipe de conseiller.e.s et coachs expérimentés, prêts à vous aider à trouver les clés, pour faire évoluer votre carrière ou celles de vos collaborateur.trice.s.

Par leur parcours personnels et professionnels, ainsi que par leurs formations, les membres de l'équipe Essor Carrière ont la capacité de vous accompagner en bilan de compétences, accompagnement à la VAE, techniques de recherches d'emploi et, pour les plus jeunes, en bilan d'orientation scolaire.

Côté entreprise, nos coachs certifiés seront vos interlocuteur.trice.s privilégié.e.s. Ils pourront tout autant intervenir pour des missions de recrutement, d'outplacement, qu'en coaching ou encore en formation, individuelle et collective.



Une équipe en constante amélioration

Afin d'assurer la qualité des prestations d'accompagnement et le professionnalisme de son équipe, ESSOR CARRIÈRE assure la supervision de ses conseillers grâce à un partenariat avec l'université Rennes 2 et le laboratoire Ouest Valorisation. Cette supervision leur permet de questionner leurs postures et de développer une meilleure connaissance d'eux-mêmes dans leur pratique.



ESSOR CARRIÈRE, en phase d'être entreprise à mission

Depuis 2023, ESSOR CARRIÈRE entreprend de changer de statut pour devenir « entreprise à mission ».

Mais qu'est-ce qu'une entreprise à mission ? Il s'agit d'un statut qui permet aux entreprises qui le souhaitent, de se doter d'une raison d'être intégrant la prise en compte des impacts sociaux, sociétaux et environnementaux de leurs activités. Le décret du 2 janvier 2020 prévoit, tous les deux ans, la vérification par un organisme tiers indépendant (OTI) de l'exécution par la société à mission des objectifs sociaux et environnementaux mentionnés dans ses statuts.

Ainsi, ESSOR CARRIÈRE a défini comme mission : « Permettre à chacun d'exprimer sa singularité et de (RE)trouver du sens dans un monde en mutation et d'y apporter sa contribution. »

Dans ce cadre, nous sommes d'ailleurs engagés auprès d'EcoTree depuis 2 ans. Il s'agit de planter et entretenir 100 arbres par an dans nos forêts bretonnes.



ESSOR CARRIÈRE, entreprise RSE

En 2023, ESSOR CARRIÈRE s'est engagée dans une démarche RSE et a ainsi obtenu le label Positive Company@.

Ce label made in France reconnu au niveau européen récompense notre engagement et nos ambitions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Cette première étoile certifie que notre entreprise a pris en compte les enjeux environnementaux et sociétaux dans l'exercice de ses missions et dans ses relations avec l'ensemble de ses employés, partenaires et fournisseurs.

En effet, la Responsabilité Sociétale des Entreprises se définit comme « Un concept qui désigne l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes » (définition de la RSE donnée par la Commission européenne).



NOS ENGAGEMENTS

SINGULARITÉ

Nos conseillers vous permettent d'exprimer votre nature profonde et s'engagent à vous offrir une expérience singulière.

PROXIMITÉ

Nos conseillers sont au plus proche de vous, dans l'écoute et dans la relation de confiance avec vous.

SINCÉRITÉ

Nos conseillers vous promettent une relation authentique en toute humilité, simplicité, honnêteté et transparence.

PROFESSIONNALISME

Nos conseillers s'engagent à respecter la déontologie de l'accompagnement. Ce sont des professionnels fiables grâce à leurs diplômes, leur expérience et la supervision constante de leur travail.

ÉMANCIPATION

Nos conseillers vous permettent d'être souverain, libre et indépendant dans vos réflexions et vos décisions.

Nous contacter

PAR MAIL : CONTACT@ESSOR-CARRIERE.COM

PAR TÉLÉPHONE : 02 98 63 72 45

